



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN

Tél : 04.90.28.50.90 – Fax : 04.90.28.50.99

COMPTE-RENDU

REUNION DE QUARTIERS : *La Peine – La Genestière – Pomeyrol – Dieulefit*
– Moulinaud – Immolière Sud

Date : Jeudi 28 mars 2019 – 18h30
20 participants

Elus présents : Éric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE,
Marie-Françoise MONIER

1. Tour de table des représentants pour se présenter entre les habitants des quartiers.

2. Historique des deux dernières réunions de ce quartier : 30 avril 2016 et 9 février 2018

+ Débat sur la pose des compteurs Linky

+ Voirie et fossés du chemin de la Peine dégradés : depuis la commune a refait le tapis sur le bas de cette voie et recreuser les fossés. Fixation des bouches de pluvial en haut du chemin de la Peine.

Vitesse excessive des automobilistes et visibilité négative à cause des cannes qu'il faudrait couper : depuis les cannes ont été coupées.

Sortie dangereuse de la route des jardins partagés : trois initiatives ont été prises par la municipalité – maintien du miroir pour voir les véhicules arriver alors que le conseil départemental le refuse car hors agglomération – cannes coupées pour la visibilité – le conseil municipal a délibéré pour nommer le lieu-dit « Quartier Volabis ». Des panneaux seront posés pouvant inciter ainsi les automobilistes à ralentir sur cette zone. La commune est dans l'attente de ces panneaux pour les poser.

Installation d'un stop et d'un marquage au sol sur le chemin du Camping sur la route de Bouchet pour bien signaler l'arrêt obligatoire de cette route sur le CD.

+ Dispositif Télé-Alerte

Il est demandé à la population de donner leur numéro de portable et mail à la commune afin de les inscrire sur ce dispositif d'alerte en cas de danger : inondation mais également risque nucléaire. A ce propos, le périmètre d'alerte nucléaire a été agrandi et Visan en fait partie. La commune a été invitée à une prochaine réunion pour la distribution de pastille d'iode. A suivre ! Il est demandé à ce qu'on communique le numéro d'appel de « Télé-Alerte » aux Visannais pour qu'ils sachent d'où provient cet appel (Lutte contre le démarchage à domicile)

Les élus informent du prochain exercice : 15 mai 2019.

+ Eclairage public : demande d'installation d'éclairage public sur le chemin de la Peine (Non fait)

3. Sujets abordés par les citoyens présents à la réunion de quartier

Lutte contre les bruits de voisinage

Camping : Les riverains du camping se plaignent de soirées d'animation trop bruyantes l'été au camping, 3 à 4 fois par semaine. C'est infernal pour eux. C'était moins bruyant avec les anciens propriétaires qui n'organisaient que 3 manifestations l'été : 14 juillet, 15 août, Fête des Belges.

Réponse des élus

Nous ferons une lettre de rappel à la gérante. Déjà l'an dernier, la maire avait communiqué avec la gérante lui indiquant des plaintes de voisins. Ces propres clients se plaignent aussi de ce bruit. Les élus invitent les plaignants à appeler la gendarmerie. La mairie tentera une conciliation pour le bien-être de tous. Le prochain bulletin municipal traitera de ce sujet en communiquant sur les droits et devoirs de chacun pour le bien-vivre ensemble dans notre village.

Bruit dus à l'activité professionnelle

Pour le jardinage et les travaux agricoles : Interdiction le dimanche sauf de 10h à 12h.

Nuisance des aboiements des chiens

Nuisances entendus par les riverains de Dieulefit et route de Bouchet.

Réponse des élus :

Un courrier leur sera envoyé et de la même façon une information sera mise sur le bulletin municipal

Déploiement de la fibre

3 zones ont été définies : Quartier Les plans (offre commerciale prévue au 1^{er} trimestre 2019, Nord campagne de Visan (offre commerciale prévue au 2^{ème} trimestre 2019, Village et sud de la commune (offre prévue au 3^{ème} trimestre 2019). Ce sont le département + Communauté des communes qui financent cet investissement. Tout devrait être terminé fin 2019. Le conseil départemental a créé une société, Axiome, qui fait le travail d'installation de la fibre optique ; mais ce sont les opérateurs habituels qui feront les branchements personnels.

Il est noté la difficulté de l'élagage des arbres en particulier sur les routes départementales pour éviter l'entrelacement des branches et des câbles. Branches à couper devant l'Abattoir en particulier. En informer les services du département.

Circulation sur le chemin de la Peine et Route Départementale

Circulation des gros camions dans Visan qui créent des problèmes au virage devant l'agence Immobilière. Ces camions se dirigent vers les établissements Bédouin ou parfois à la Cave Dieulefit. Demande d'un sens unique du chemin de la Peine.

Réponses des élus :

Cette entreprise est positionnée depuis longtemps ; on ne peut pas empêcher la circulation de ces camions qui participent à la vie économique du village. Par contre il est anormal que les camions s'arrêtent sur la voie publique pour décharger sans autorisation de la commune ; c'est possible mais il faut un arrêté municipal. Ne pas hésiter à demander l'intervention du garde, nous prévenir. La commune écrira aux propriétaires concernés.

Il est à noter également que le conseil départemental ne fera pas la déviation prévue depuis plus de 40 ans. Trop cher. Pour eux la circulation des 5500 véhicules par jour qui traversent Visan n'est pas suffisante pour lancer ce projet de déviation.

Ramassage des poubelles

9 points d'apport volontaire (1 pour 250 habitants) vont être installés qui ne sont pas encore fixés : papier, verre et emballages. Conservation du porte-à-porte pour les ordures ménagères jusqu'en 2021. Fin juin il n'y aura plus de sacs jaunes. Il faudra amener les emballages dans les colonnes jaunes. Il y a maintenant de gros volume avec le tri de tous les emballages. Dans un premier temps, des colonnes aériennes seront installés puis enterrées lorsque les lieux des apports volontaires seront validés. Nuisances supplémentaires pour les colonnes enterrées : odeurs.

CCEPPG a fait une approche financière mais pas écologique. On fera pareil que les journaux et le verre.

Manque de civisme de la part de certains citoyens ; on le vit tous les jours déjà. La CCEPPG devra faire de la communication. La municipalité le fait d'ailleurs depuis le début. A noter la fermeture du centre d'enfouissement de Roussas ce qui va faire grimper le coût du transport des ordures ménagères.

Cannes à couper (Jardins partagés) : câble téléphonique sur la station d'épuration. (Contacter la SAUR et France Télécom)

Chemin de la station d'épuration (Quartier Dieulefit)

C'est un chemin privé communal – Une bouche du tout à l'égout est défoncée. Chemin vicinal, privé communal c'est donc aux riverains de l'entretenir

Devant la maison de Madame Cattellain, un affaissement de la chaussée est à régler.